

Agde, le 19 octobre 2017

**COMITE DE QUARTIER « CAP OUEST »
COMPTE-RENDU DU
MERCREDI 8 NOVEMBRE 2017**

A - VIE QUOTIDIENNE

Vie Quotidienne :

SECTEUR MALFATO :

Les riverains s'interrogent sur l'avancée de ce dossier qui semble être à l'arrêt. Des plans d'urbanisation et d'aménagement sont-ils établis ? Une date de lancement du projet est-elle fixée ?

Réponse :

On a lancé une consultation pour faire réaliser un plan guide qui déterminera les conditions d'aménagement du secteur.

Malgré plusieurs relances au numéro vert, plusieurs parcelles de ce secteur n'ont pas été nettoyées et ceci représente un risque important d'incendie.

Réponse :

Des courriers ont été envoyés aux principaux intéressés.

Une voiture est abandonnée depuis plusieurs semaines sur un terrain du Chemin de Malfato. Ce véhicule doit être enlevé.

Réponse :

Il s'agit d'un terrain privé. Le propriétaire d'un terrain est responsable de son terrain et donc des "déchets"; il doit faire nettoyer à ses frais (véhicule compris).

Le chemin de Malfato est très fortement dégradé. Bien sûr, ce dernier est une voie privée mais si une intervention de vos services pouvait améliorer les nids de poule en début de chemin côté Route de Rochelongue, la vie des riverains en serait vraiment améliorée.

Réponse :

La ville n'intervient pas sur les secteurs privés.

MAIL DE ROCHELONGUE :

Un ensablement très important s'est maintenu tout l'été entre les bâtiments Circée et Sunset (côté plage). Ce passage est devenu impraticable pour les fauteuils roulants, poussettes enfants et vélos. De nombreux riverains se sont plaints.

Réponse :

La régie interviendra.

Le nettoyage du Mail de Rochelongue a été globalement insuffisant, particulièrement côté esplanade où beaucoup de gens se concentrent. Les poubelles ont été vidées plus régulièrement que l'année dernière mais le bilan de la propreté reste insuffisant.

Réponse :

Un effort supplémentaire sera fourni pour le nettoyage du mail de rochelongue et le front de mer.

Le « jardin du front de mer » est toujours dans le même état : plastiques verts apparents, galets manquants.... Cet espace n'est pas digne de la carte postale de bord de mer que nous souhaitons offrir aux touristes et aux résidents.

Réponse :

Un effort supplémentaire sera fourni pour le nettoyage du front de mer.

« Lire à la plage » est une initiative formidable qui connaît un succès incontesté. L'objectif de notre station est d'allonger la période de fréquentation en dehors de juillet et août. Il est demandé par de nombreux usagers de cette structure d'allonger les périodes d'ouverture : une semaine avant le 1 juillet et une semaine plus tard après le 31 août.

Réponse :

La demande sera formulée auprès du service culturel.

Le quartier Mail de Rochelongue possède une borne pneumatique à hauteur du SPAR (entrée du Mail). Il ressort de l'Assemblée Générale des commerçants et de nombreux riverains que cette borne doit rester en position relevée du 1 avril jusqu'au 4 novembre 2017. Les livraisons se font jusqu'à 10 heures du matin et la borne reste en position haute. Les commerces sont ouverts de plus en plus tard sur ce quartier et de nombreux véhicules s'engouffrent pour faire le tour ou se garer devant les boutiques. Il s'en suit de nombreux litiges.

Réponse :

Les services de la ville feront une proposition au comité de quartier ainsi qu'à l'association des commerçants de restructuration de cet espace.

La barrière manuelle et centrale du Mail (entre le distributeur et la boîte aux lettres) a été tronçonnée et enlevée. Cette dernière est indispensable au bon fonctionnement de notre quartier. Sera-t-elle remplacée prochainement ?

Réponse :

Celle-ci a été remplacée.

Le marché du lundi au Mail : est-il envisagé de transférer le marché du lundi sur le parking des Echasses Blanches pour des raisons de sécurité ? Il ressort également de l'Assemblée Générale des commerçants du Mail que ceux-ci seraient totalement opposés à ce projet. Ce marché est un véritable rendez-vous et l'environnement commercial des commerces fixes est un véritable atout économique. D'autre part, ce transfert amputerait le Mail d'un espace de parking important, condamnant doublement une activité sur ce parking.

Réponse :

Concernant le marché du lundi au mail, une étude est en cours pour une mise en place de bornes électriques sur les accès qui donnent au marché du mail, cela éviterait de changer de place celui-ci.

CQ : Le comité de quartier souhaite que le marché ne soit pas déplacé.

Un élagage des arbres du **parking Malfato** doit être programmé car les branches empêchent le bon éclairage du parking.

Le sol en pierre du Mail est dans l'ensemble en mauvais état. Ce programme a vu le jour il y a 27 ans et ce site aurait besoin de travaux de rénovation.

Réponse :

Votre demande a été transmise au service concerné qui en a pris note. Aujourd'hui aucune programmation n'est en cours.

Le **rond-point du Mail** (devant Arena) : ce projet sera-t-il bientôt à l'ordre du jour ?

Réponse :

Cela sera fait sur l'année 2018.

La **DISTRIBUTION DU COURRIER** a été catastrophique cette année encore. Des contacts avec la Poste et ses services sont-ils envisagés pour améliorer la situation ?

Réponse :

Les services de la ville ont déjà alerté les services de la poste.

PARKING COLIBRI

Ce quartier signale de nombreux désagréments sur ce parking devenu payant en 2016. Beaucoup de véhicules veulent faire demi-tour pour ne pas payer le stationnement et la configuration du site ne le permet que difficilement. La situation est très compliquée et l'organisation d'animations par les commerçants sur ce parking devient problématique. Ils affrontent une baisse de fréquentation importante.

Réponse :

Les véhicules peuvent prendre un ticket car ils bénéficient d'une demi-heure gratuite, ce qui donne le temps de se retourner.

La couverture totale de L'**AMNESIA** est-elle programmée pour l'année 2018 ?

Réponse :

Le propriétaire de l'Amnésia procédera à un complément de couverture.

Un projet immobilier était programmé près du lagon, dans le petit bois, en face de l'Île des Loisirs : ce projet est-il toujours d'actualité ?

Réponse :

Plus de précisions seront demandées lors de la réunion.

SOLEIL COUCHANT - BASSE TERRE ET ALLÉE DES CARAÏBES

Cet été nous avons remarqué un entretien général et surtout un manque de propreté dans le périmètre allant de l'Allée des Caraïbes jusqu'au Quai du Capelet en passant par les avenues d'Outre-Mer, les Iles d'Amérique et l'Avenue des Alizées ainsi que par l'intérieur allant vers la mer .

A noter aussi un manque de propreté dans l'espace piétonnier de « Cap 2000 » ainsi que du stationnement gênant.

Réponse :

Un effort supplémentaire sera fourni, il est à noter que la compétence du nettoyage sera transmise à la société Nicollin au début de l'année 2018.

Monsieur REY André rappelle qu'il serait urgent d'engager des travaux de réfection sur le parking du Père Maurel.

Durant la dernière saison :

- des blocs de pierre ont été déplacés ainsi que les grilles d'avaloir ;
- ce parking a été inondé de déchets ;
- des dizaines de voitures ont été ensablées.

Sécurité :

Présenté par Luc Larose

Sécurité : Luc LAROSE

Contrôles routiers : 6

Mise en fourrière : 35

Accidents : 3

Incendies : 5

Gens du voyage : 4

Cambriolage ou tentative : 1

Dégradations : 7

Problèmes de voisinage : 2

Squats/SDF : 4

Troubles de l'ordre public : 10

Interpellations : 9

Nuisances sonores : 10

Salubrité : 7

Agressions : 12

Rixes : 20

Vols : 4

B - GRANDS TRAVAUX

Présenté par Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint & Présenté par Marc SABLAIROLES, Directeur Voiries et réseaux

TRAVAUX ENTREE DE STATION DU CAP D'AGDE

Les travaux du Cœur de Station se poursuivent conformément au planning établi lors du démarrage des travaux. Aujourd'hui, le bassin de rétention sur lequel se trouvera l'extension du parking Alsace-Lorraine, est réalisé à plus de 90 %.

Le gros œuvre du futur casino est terminé, le délai prévisionnel d'avancement est respecté.

Les entreprises se concentrent actuellement sur le futur parking réservé au personnel de l'Office de Tourisme (terrassements, murs de soutènement, réseaux...), ainsi que sur le parking Roussillon, destiné au futur parking « visiteurs ».

Sur la rue du Tambour, les travaux de pose du réseau pluvial vont démarrer pour se terminer avant les fêtes de Noël et permettre la réouverture de la rue. L'accès piétons est maintenu et les résidences seront accessibles en fin de journée.

Une déviation sera mise en place par la rue des chandelles

Le giratoire de l'avenue des Sergents sera enlevé semaine prochaine pour permettre le travail sur les réseaux. En début d'année, débiteront les travaux d'aménagement du mail piétonnier.

La reproduction du Fort de Brescou va faire l'objet d'un démontage et d'une éventuelle remise en place sur un autre giratoire.

Les emprises du futur mail piétonnier et les parcelles dédiées aux projets privés ont été débarrassées des équipements publics et font l'objet des terrassements généraux.

Présenté par Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint & Présenté par Marc SABLAIROLES, Directeur Voiries et réseaux

RESEAU DES VOIES DOUCES

Une étude a été réalisée pour la création d'une voie douce sur l'avenue de St Vincent sur une longueur de 820 ml (du chemin de la Chevrette à l'avenue François Mas). Le montant des travaux étant estimé à environ 500 000 €, une variante est à l'étude afin de réduire les coûts et optimiser les espaces.

Concernant l'entrée du Cap, la voie douce qui longe les nouvelles voies est déjà ouverte, même s'il subsiste des tronçons provisoires au niveau de l'accès au chantier Cœur de Station et de la sortie du parking Alsace-Lorraine. Il faudra attendre le printemps 2018 pour voir les revêtements définitifs réalisés. La jonction vers Agde est également à l'étude entre la future passerelle et le stand de tir à l'arc.

Le raccordement entre l'avenue du Bagnas au Cap d'Agde et la route de Marseillan-plage doit également être pérennisé. Dans un premier temps, les abords du chemin existant ont été débroussaillés, puis les nids de poules seront rebouchés et de la signalétique sera mise en place.

Enfin, des travaux d'entretien seront réalisés courant 2018, notamment sur le boulevard Jean Monnet, ainsi que boulevard du St Christ et boulevard Pompidou. La pose d'une signalétique directionnelle à l'attention des cyclistes se poursuivra également.

Présenté par Laurent DUBOIS, Directeur environnement et domanialité

AMENAGEMENT DU FRONT DE MER VILLAGE NATURISTE

En accord avec les services de l'Etat, gestionnaire du Domaine public Maritime, la Ville s'est engagée dans un programme d'aménagement des Hauts de Plage du Village Naturiste dans la partie comprise entre le boulevard des Matelots et la digue de Port Ambonne.

L'aménagement envisagé permet la création d'une promenade en bois en haut de dune, une esplanade permettant d'accueillir les terrasses commerciales existantes ; l'intégralité de cet espace sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

La promenade ainsi aménagée sera pourvue d'un éclairage public, de bancs, de panneaux d'interprétation de l'espace ainsi que, sur la partie vers la digue, d'une douche de plage et de toilettes automatiques.

Le coût de cet aménagement, financé par l'Etat et la Région, est estimé à 860 000 € TTC.

Présenté par Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint & Présenté par Marc SABLAIROLES, Directeur Voiries et réseaux

AMENAGEMENT DE LA BRETELLE RD 612 – ROUTE DE ROCHELONGUE

Afin de désengorger la route de Guiraudette et le chemin de Notre Dame à Saint Martin, il est envisagé de créer une bretelle de sortie de la RD 612 sur la route de Rochelongue.

Ainsi, les véhicules en provenance de Béziers ou de l'A75 et allant vers Rochelongue auront une sortie dédiée et n'auront plus à utiliser les sorties Grau d'Agde et Cap d'Agde.

D'ici fin 2017, les travaux de redimensionnement du rond-point de Batipaume seront engagés afin de faire face à l'augmentation du trafic arrivant depuis la RD612. Concomitamment, un Bureau d'Études mandaté par le Conseil Départemental va travailler sur le projet de l'échangeur. D'ici le printemps prochain, les études seront terminées et les travaux pourront démarrer durant le dernier semestre 2018.

Présenté par Marc SABLAIROLES, Directeur Voiries et réseaux

REHABILITATION DU QUAI DU CHAPITRE

Le projet de la piétonisation du quai du Chapitre sera constitué en deux phases :

- L'aménagement de la voie douce du parvis du Moulin des Evêques au pont des Maréchaux,
- Du pont des Maréchaux à la rue Chassefière sur le bord de l'Hérault.

Sur une longueur totale de 480 m et d'une emprise variable de 8 mètres, ce sont environ 4000 m² dédiés aux cheminements doux, aux espaces promenade, aux VL et aux piétons, les travaux sont estimés à environ 1 200 000 € H.T.

A ce jour, l'étude préliminaire est achevée et l'AVP est en cours de réalisation ; les travaux de la phase 1 seront engagés en début d'année, en débutant par la liaison partagée vélos/piétons, dans la partie comprise entre le Moulin des Evêques et le pont des Maréchaux.

Présenté par Marc SABLAIROLES, Directeur Voiries et réseaux

PIETONISATION DU CŒUR DE VILLE

Dans le cadre du programme de piétonisation de certains espaces publics engagé par la Ville, il a été procédé à la mise en place de bornes automatiques de contrôle d'accès pour limiter la circulation des véhicules dans la Cœur de Ville historique.

Les bornes ont été installées aux lieux suivants :

- Rue d'Embonne au niveau de la rue Jean Roger (borne existante),
- Rue du Portalet,
- Rue de la Halle, mise en place d'un potelet pour limiter l'accès,
- Rue Perben,
- Place Louis Bessières,
- Rue Saint Vénuste,
- Place Molière (bornes existantes).

Toutes les nouvelles bornes installées sont électriques afin de limiter les nuisances occasionnées par le fonctionnement de ces bornes.

Les conditions d'accès sont les suivantes :

- 1 BIP sera fourni à toutes les personnes disposant d'un garage,
- 1 BIP sera fourni aux personnes à mobilité réduite,
- 1 BIP sera fourni aux personnes âgées.

Les conditions d'utilisation sont les suivantes :

- Bornes constamment en position haute,
- Fonctionnement des bornes uniquement avec le bip,
- Mise en place de sectorisation pour limiter la circulation des véhicules.

La Ville a confié à la société SOGETRALEC la réalisation de ces travaux, pour un montant de 70 000 € TTC.

Présents :

M FREY, M BENTAJOU, Mme GUILHOU, Mme LABATUT, M SAIGNES, M SABLAIROLES, M DUBOIS, M BRAULT, M LAROSE, M HERAL, M RUIZ, Mme DESTRADE.

Représentants du comité de quartier :

Présents : ANTOINE Laurence, ARNAUNE Marc, LUC Jean-Pierre, MANAU VAYSSIERES Francine, MENOUE Michel, PROCH François, REY André, SOTTO Michèle, VAL Marie-Jeanne.

Absents excusés:

CADET Maurice, CAYUELA Josian, CROS Henri, LEMONNIER Marie-Pierre,

Absents :

CARPENTIER Jacques, LUC Jean-Pierre.